



RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 40061

Numéro SIREN : 448 530 097

Nom ou dénomination : DONETTI ET FILS

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2016 sous le numéro de dépôt 4497



# RECEPISSE DE DEPOT

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE BOURG-EN-BRESSE  
32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317  
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR  
TEL. 04 74 32 00 03

SELARL BD AVOCATES  
55 rue Rabelais  
69003 Lyon 03

V/REF : 13.00226/ASM  
N/REF : 2003 B 40061 / 2016-A-4497

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 11/07/2016, les actes suivants :

Rapport du commissaire à la transformation en date du 04/07/2016  
- Changement de forme juridique

Concernant la société

DONETTI ET FILS  
Société à responsabilité limitée  
574 rue DE L INDUSTRIE ZI DE LA CROZE  
01360 Loyettes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-4497 le 11/07/2016  
R.C.S. BOURG EN BRESSE 448 530 097 (2003 B 40061)

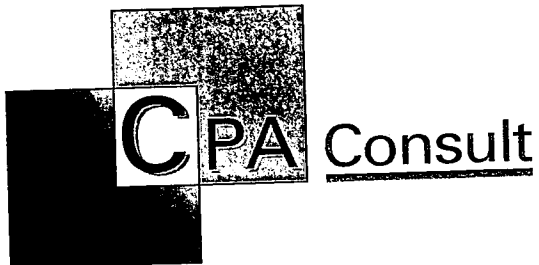
Fait à BOURG-EN-BRESSE le 11/07/2016,  
Les greffiers :



VAN

VAN

LEAL



Philippe CARVALHO  
Commissaire aux Comptes

**DONETTI ET FILS**  
**Société A Responsabilité Limitée**  
Au capital de 50 000 €  
574 Rue de l'Industrie  
ZI de la Croze  
01360 LOYETTES

*RCS BOURG EN BRESSE 448 530 097*

**Rapport du Commissaire  
à la transformation**

Transformation de la société DONETTI ET FILS, Société à  
Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée

---

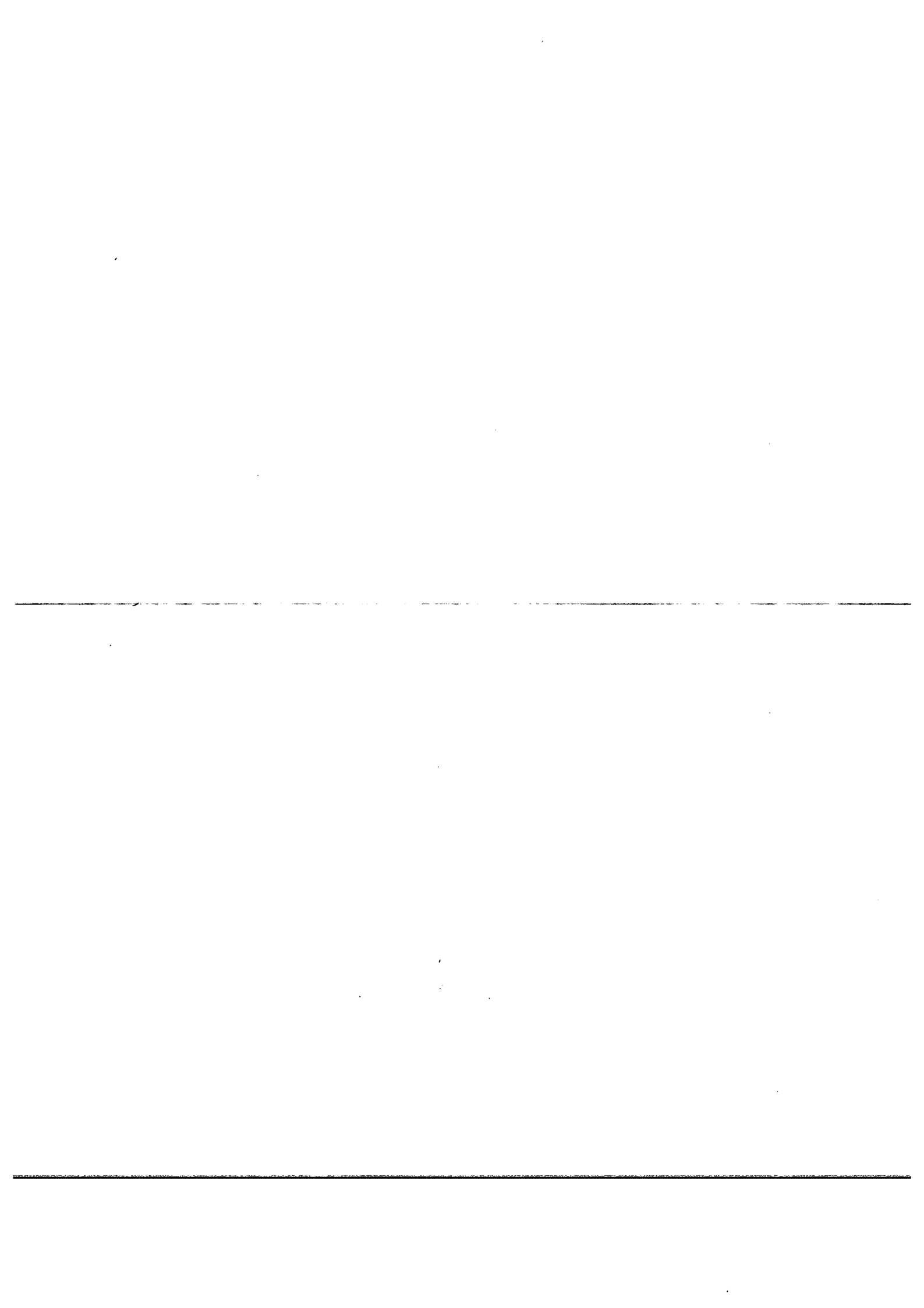
---

**DONETTI ET FILS**  
Société A Responsabilité Limitée  
Au capital de 50 000 €  
574 Rue de l'Industrie  
ZI de la Croze  
01360 LOYETTES

*RCS BOURG EN BRESSE 448 530 097*

**Rapport du Commissaire  
à la transformation**

Transformation de la société DONETTI ET FILS, Société à  
Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée



**Rapport du Commissaire  
à la transformation**

Transformation de la société DONETTI ET FILS, Société à  
Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée

A l'Associé Unique,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision des associés en date du 27 juin 2016, nous avons établi le présent rapport afin :

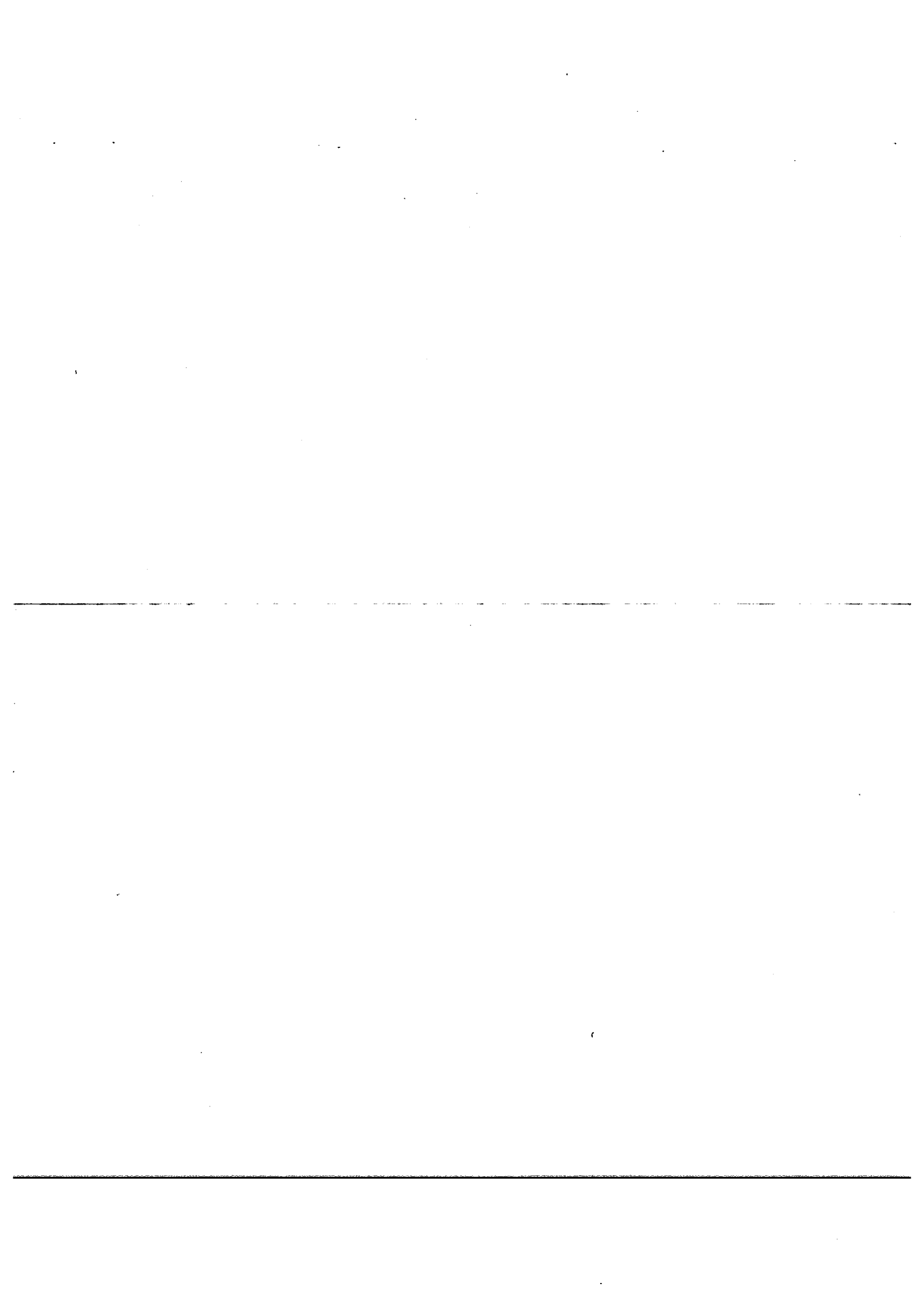
- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 mars 2016, qui n'ont pas fait l'objet d'un audit, font apparaître un chiffre d'affaires de 1 383 738 € contre 1 339 358 € au 31 mars 2015 ;
- La trésorerie représente 231 607 € au 31 mars 2016 ;



# SAS CPA CONSULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

---

- Le résultat net de 100 855 € au 31 mars 2016 était en hausse de 49 813 € au regard de celui de l'exercice clos le 31 mars 2015. Il doit être affecté en totalité, réparti ainsi : pour 863 € en réserve légale et 99 992 € en autres réserves ;
- Les capitaux propres s'élèvent ainsi à 193 195 € au 31 mars 2016 après affectation du résultat.

## Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Germain au Mont D'Or,  
Le 4 juillet 2016

SAS CPA CONSULT  
Le représentant légal  
Monsieur Philippe CARVALHO  
Commissaire aux comptes et à la transformation  
Membre de la Compagnie Régionale de LYON

